

LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Premier contact**
Le premier contact par mail ou par téléphone permettra de recueillir toutes les informations afin d'étudier la demande.
- Etude de la demande**
L'équipe interdisciplinaire étudie chaque demande sous un délai maximum de 15 jours ouvrés, afin de s'assurer qu'elle entre bien dans les missions du service.
- Echange avec l'infirmier coordinateur**
Un échange téléphonique avec l'infirmier coordinateur permet d'organiser la visite d'évaluation.
- Visite d'évaluation**
La visite d'évaluation a lieu au domicile ou sur le lieu de vie de la personne. Elle est réalisée par deux professionnels de l'équipe, choisis en fonction des informations recueillies lors des étapes précédentes. Cette rencontre permet de mieux comprendre ses besoins et d'établir un premier diagnostic.
- Co-construction et contrat d'engagement**
La visite d'évaluation fait l'objet d'une restitution qui permet de co-construire le contrat d'engagement. Le contrat d'engagement précise les premières observations et les objectifs.
- Mise en oeuvre d'un plan d'accompagnement**
Une fois le contrat d'engagement signé, les premières interventions débudent et l'équipe mobile coordonne la mise en réseau des différents partenaires.
- Préparation de la prise de relais**
Les visites à domicile se poursuivent, des échanges ont lieu avec les partenaires, et le plan d'accompagnement est réajusté pour préparer le relais avec les accompagnants de la personne.

Pour toute demande d'intervention, remplissez le bon à télécharger ici :



VOTRE CONTACT

Oriane CAROUX-DECLÈVE

Infirmière coordinatrice

06 25 33 08 70

03 25 83 12 40

equipemobilephv.aube@ladapt.net

ladapt.net



EST

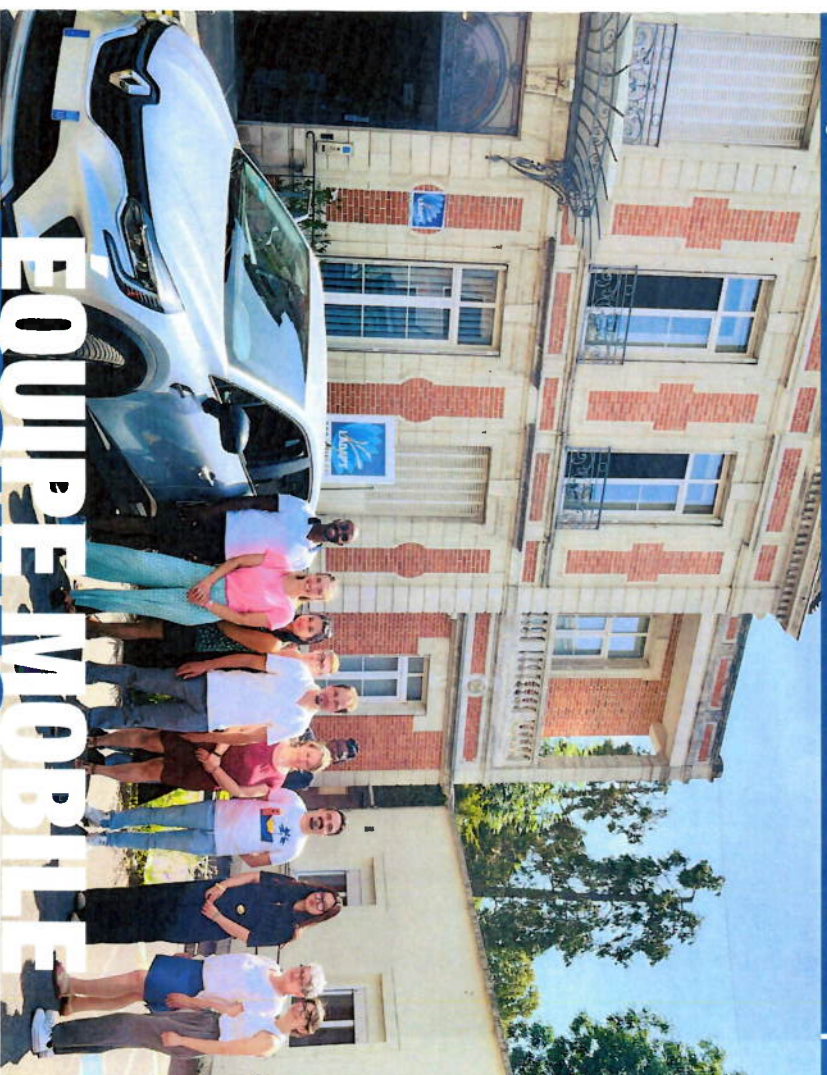


Equipe Mobile Personnes Handicapées Vieillissantes (EMPHV)

Troyes - Aube



LADAPT EST



ÉQUIPE MOBILE PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES



EST

ADMR
— pour tous, toute la vie, partout —

asimol
— asimol —
ASSOCIATION N°1 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

/ ASSOCIATION N°1 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE /

SOUTENIR, SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER

L'équipe mobile personnes handicapées vieillissantes intervient à domicile ou en établissement d'hébergement pour évaluer les besoins des personnes en situation de handicap à partir de 45 ans pour adapter leur environnement et coordonner leur parcours sur l'ensemble du département aubois.

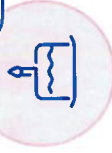
POUR QUI ?

- En situation de handicap avec ou sans notification MDPH.



45

- A partir de 45 ans.



- Présentant des difficultés liées au vieillissement du handicap : Perte d'autonomie, d'équilibre, troubles cognitifs, troubles du sommeil...



- Vivant sur le territoire aubois.



QUI SOLLICITE ?

- La personne elle-même.
- L'entourage familial ou les proches aidants.
- Les professionnels qui interviennent au domicile, les professionnels de santé, les établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires...



AUPRES DES PROFESSIONNELS ACCOMPAGNANTS

Sensibilisation

Proposer des sensibilisations croisées pour les professionnels des structures et du domicile.



Partage d'informations

Informier l'ensemble des parties prenantes et partenaires, notamment pour des situations individuelles.



Appui à la décision

Effectuer des évaluations des situations sur site et établir des préconisations d'adaptation.



Appui ressource

Intervenir en cas de difficulté en qualité d'équipe mobile experte.



Appui à la transition

Assurer la transmission d'informations et aider à l'adaptation des accompagnements.



LES PRESTATIONS

AUPRES DES PERSONNES HANDICAPEES VIEILLISSANTES



Répérage des difficultés

Écouter, informer et conseiller la personne en situation de handicap.



Evaluations

Effectuer des évaluations à domicile ou en institution avec diagnostic de la situation.



Orientation

Accompagner dans les démarches relatives aux adaptations du lieu de vie jusqu'à un relais dans la coordination de parcours.

AUPRES DES FAMILLES ET PROCHES AIDANTS



Information

Proposer une écoute et des conseils de premier niveau avec réactivité.



Soutien

Être une ressource repérée tout au long de l'accompagnement.



Repérage des fragilités

Proposer une aide aux aidants en lien avec les dispositifs de répit du territoire.